

Prévention Sécurité Secourisme

167 route de Gisors,
60230CHAMBLY
Email: pss.oise@gmail.com
Tel: 06.47.74.87.49



APPAREILS RESPIRATOIRES ISOLANTS C.O

Les appareils respiratoires isolants (ARI) sont des équipements de protection individuel à dotation collective. Ils ont pour but de créer et de maintenir une atmosphère respirable, dans un environnement vicié (fumées d'incendie, atmosphère toxique, etc.). Les ARI sont utilisés par les personnels intervenant dans des atmosphères non respirables, travailleurs ou sauveteurs.

Durée: 6.00 heures (1.00 jours)

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Profil du stagiaire

- Personnels investis dans la sécurité incendie de leur entreprise
- Personnels déjà formé aux risques incendie (SSIAP, EPI, ESI...)
- Personnels aptes physiquement à porter les appareils respiratoires.

Prérequis

- Être âgé d'au moins 18 ans révolu à la date de la première journée de formation
- Être apte médicalement: certifié par la médecine du travail comme étant apte au port et à l'utilisation de l'ARI. Le certificat est requis pour participer à la formation
- Port de lunette et barbe incompatible avec le port de l'équipement ARI CO

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les règles de sécurité et d'utilisation
- Savoir s'équiper et se déplacer avec l'ARI CO en toute sécurité
- Savoir les entretenir et les reconditionner

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Partie théorique
 - Présentation générale
 - Les atmosphères non respirables
 - Le matériel qui constitue l'équipement
 - les règles de base d'engagement et d'opération
 - La procédure opérationnelle
- Partie pratique
 - Composition de l'A.R.I
 - Le R.A.PA.C.E
 - Exercices au port de l'ARI - tests de modification morphologique
 - Utilisation en cas pratique - exercices

ORGANISATION

Formateur

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.